

COMMUNE DE SARDENT

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2025/01**

Envoyé en préfecture le 21/02/2025

Reçu en préfecture le 21/02/2025

Publié le

ID : 023-212316806-20250220-2025012002-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/02/2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 10

Etaient présents : MMES Angélique THELIOL, Sandra TERRACOL, Patricia ANGELINI, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, GAUTHIER Christian, Pascal LESOUPLE, M Jérôme CANDORET,

Etaient absents et excusés : Mmes Joëlle FAUCONNET, Christelle BAUMET, Fanny LAPORTE CADILLON, Ms David CHASSAGNE, Régis GUYONNET,

Mme Joëlle FAUCONNET donne procuration à M Pierre DUGUET

Secrétaire de séance : Mme Angélique THELIOL

Objet : Création d'un emploi permanent au grade d'adjoint administratif territorial à temps non complet (31h) à partir du 1^{er} avril 2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, suite à la réorganisation du service administratif à partir de janvier 2025, il est souhaitable de créer un poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet soit 31 heures.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à effectuer l'ensemble des démarches afférents à cette affaire,
- Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2025.

Fait et délibéré en Mairie

Pour copie conforme

En Mairie, le 20/02/2025

Publié, le 21/02/2025

Transmis, le 21/02/2025

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD



La secrétaire de séance, Angélique THELIOL